

POUVOIR

Je soussignée : **Anne-Françoise GROS** – Domaine A.F. GROS – la Garelle – Grande Rue - 21630 POMMARD

Propriétaire de 50 parts sociales de la Société LES DOMAINES DE POMMARD, Société à responsabilité limitée au capital de 9 600 euros, dont le siège social est situé Place de l'Europe – 21630 POMMARD, immatriculée sous le numéro 350 641 825 au RCS de DIJON,

Donne pouvoir par les présentes à : Anne PARENT

Identité et qualité du Mandataire : Domaine PARENT

Domicile ou Adresse du siège social du Mandataire : place de l'église 21630 Pommard

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Mixte de notre société qui aura lieu le **10/09/2024 à 17 heures, au Domaine JOILLOT – 6, rue Marey Monge – 21630 POMMARD**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Exercice clos le 31 décembre 2021**

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ; Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ; quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; Approbation de ces conventions,
- Pouvoirs à donner en vue d'accomplir les formalités.

- **Exercice clos le 31 décembre 2022**

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ; Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ; quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; Approbation de ces conventions,
- Pouvoirs à donner en vue d'accomplir les formalités.

- **Questions diverses**

- Réflexion sur le changement de gérant,
- Réfection du sol du magasin.

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente, émarger la feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Pommard
Le 09/09/24

Bon pour pouvoir

AF Gros

Faire précéder la signature de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir».